

REFERENTIEL PROFESSIONNEL

1. CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Le technicien de l'intervention sociale et familiale exerce son activité dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale. Il exerce dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D.142-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande de la personne accueillie ou accompagnée¹.

Il intervient auprès de personnes qui ont besoin d'aide lors de circonstances particulières : décès, hospitalisation, grossesse pathologique, naissance, longue maladie, handicap, difficultés sociales, etc. Il accompagne les familles, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou en situation d'exclusion. Son objectif est de préserver leur autonomie et de les soutenir, en les aidant dans leur quotidien.

Ces interventions s'effectuent au domicile, habituel ou de substitution de la famille ou de la personne aidée, dans son environnement proche ou en établissements sociaux et médico-sociaux.

Il est employé en grande majorité par les associations d'aide à domicile ou les établissements sociaux et médico-sociaux comme les structures d'accueil pour personnes en situation de handicap, résidences pour personnes âgées, centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) centres maternels foyers de l'enfance, etc.)

Il intervient à toutes les étapes du projet personnalisé dans le respect du droit et des libertés des personnes dont il veille à favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination. Il accompagne les apprentissages et soutient le développement des capacités de socialisation, d'autonomie et d'insertion des personnes. Il participe à l'organisation de la vie quotidienne dans l'établissement et anime des temps individuels et collectifs.

Il contribue au développement de la vie familiale et soutient tout particulièrement la fonction parentale par exemple en aidant à prendre soin du nourrisson si les parents sont dans l'impossibilité temporaire de faire face au quotidien (hospitalisation, handicap, etc.).

Il peut intervenir dans le cadre de la protection de l'enfance, à la demande des services du département quand il y a notamment maltraitance, violence ou divorce difficile.

Lorsque la garde de l'enfant est retirée aux parents, il peut être amené à participer aux visites en présence de tiers et à en assurer le bon déroulement.

Il conduit des actions individuelles ou collectives dans le cadre d'un travail d'équipe et partenarial nécessaire à la coordination des activités, à la continuité de l'accompagnement et à la qualité du service rendu à la personne et à son entourage.

¹ Dans la suite du document, le terme « personne » sera employé.

2. BLOCS DE COMPETENCES ET ACTIVITES

Les compétences sont organisées en trois blocs de compétences non hiérarchisés entre eux.

Bloc de compétences : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

Description du bloc de compétences :

Le technicien de l'intervention sociale et familiale participe à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets personnalisés dans le cadre du projet d'établissement et de service, veille au développement des potentialités de la personne et de la sphère familiale.

Il participe à l'organisation et à l'animation de la vie quotidienne ; il contribue à la mise en œuvre au quotidien d'actions collectives et individuelles, de projets collectifs ou personnalisés adaptés, facilite l'accès aux ressources de l'environnement. Il construit et anime des activités dans le domaine de l'accès à la citoyenneté.

Activités du bloc de compétences :

- Participer au projet personnalisé
- Participer à l'organisation et à l'animation de la vie quotidienne

Bloc de compétences : Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale

Description du bloc de compétences :

Le technicien de l'intervention sociale et familiale accompagne le(s) parent(s)/ futur(s) parent(s) et la sphère familiale lors de tout changement important de la vie notamment l'accueil d'un enfant.

Il participe au bien-être, à la socialisation et au développement de l'enfant/du jeune et soutient le(s) parent(s) dans l'éducation de l'enfant/du jeune.

Dans certains cas il peut être amené à participer aux visites en présence de tiers en s'assurant de leur bon déroulement.

Activités du bloc de compétences :

- Soutenir le(s) parents/la sphère familiale à tout changement de la vie familiale ;
- Accompagner les parent(s)/la sphère familiale dans l'éducation et le développement de l'enfant/jeune.

Bloc de compétences : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours

Description du bloc de compétences :

Le technicien de l'intervention sociale et familiale exerce ses activités au sein d'une équipe pluri-professionnelle et participe de manière active aux réunions institutionnelles. Il entretient des relations professionnelles avec les partenaires concernés par la mise en œuvre du projet personnalisé et peut organiser des activités éducatives en partenariat sur le territoire.

Activités du bloc de compétences :

- Accompagner la personne/la sphère familiale dans le cadre d'un travail d'équipe et partenarial ;
- Participer à la vie de l'institution.

La communication : une compétence transversale

La communication a été intégrée en tant que compétence transversale qui traverse l'ensemble des activités du technicien de l'intervention sociale et familiale. Cette compétence est contextualisée en lien avec les activités de chacun des blocs de compétences.

La communication s'entend comme transmettre, informer, communiquer avec, formaliser des écrits, représenter l'établissement ou le service, participer à la circulation de l'information.

3. REFERENTIEL PROFESSIONNEL

Bloc de compétences n°1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours		
Activités	Compétences	Indicateurs de compétences
Participer au projet personnalisé	Instaurer une relation professionnelle dans le respect de la singularité de la personne/la sphère familiale	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir la personne/la sphère familiale et se faire accueillir par la personne/la sphère familiale - Créer les conditions favorables à l'expression et soutenir la parole - Développer une écoute attentive pour créer du lien - Observer les attitudes et comportements pour développer une compréhension de la personne/la sphère familiale
	Concourir à l'élaboration du projet personnalisé avec la personne/la sphère familiale et l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins et recueillir les attentes de la personne/la sphère familiale - Repérer les ressources et les capacités de la personne/la sphère familiale - Associer la personne/la sphère familiale à l'élaboration du projet personnalisé - Participer à la définition des objectifs et à la rédaction du projet personnalisé
	Contribuer à la mise en œuvre du projet personnalisé avec la personne/la sphère familiale et l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Associer la personne/la sphère familiale à la mise en œuvre du projet personnalisé - Mobiliser les ressources et les capacités d'autodétermination de la personne/la sphère familiale - Veiller à l'exercice des droits fondamentaux et des libertés de la personne/la sphère familiale - Veiller au respect de la vie privée et de l'intimité de la personne/la sphère familiale - Prendre en compte le rythme de vie de la personne/la sphère familiale et ses attentes - Repérer les situations à risque ou les situations d'urgence pour la personne/la sphère familiale - Favoriser les situations de bientraitance et agir dans les situations de maltraitance - Gérer les situations à risque ou les situations d'urgence dans le respect des procédures établies
	Participer à l'évaluation du projet personnalisé avec la personne/la sphère familiale et l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer et valoriser les évolutions de la personne/la sphère familiale - Identifier les difficultés de mise en œuvre du projet personnalisé - Réajuster les objectifs de l'accompagnement en fonction de l'évaluation - Proposer de nouvelles actions à mettre en œuvre

Participer à l'organisation et à l'animation de la vie quotidienne	Mobiliser les actes de la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie de la personne/la sphère familiale	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une fonction de repère et d'étayage - Utiliser les actes de la vie quotidienne comme support des apprentissages - Accompagner la personne/la sphère familiale dans les actes de la vie quotidienne - Mettre en œuvre des méthodes et transmettre des techniques pour permettre à la personne/la sphère familiale de réaliser les actes de la vie quotidienne de manière autonome - Respecter les règles d'hygiène et de sécurité dans l'accompagnement à la réalisation des actes de la vie quotidienne
	Accompagner la personne/la sphère familiale dans les activités de la vie sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'apprentissage des règles de vie sociale - Permettre à la personne/la sphère familiale de situer les ressources de son environnement - Proposer et organiser des actions favorisant la compréhension des rôles et places des différents acteurs de la société - Informer et orienter vers des services adaptés à sa situation - Accompagner la personne/la sphère familiale dans les différentes démarches - Accompagner la personne/la sphère familiale dans l'utilisation des outils numériques - Sensibiliser la personne/la sphère familiale sur les potentielles dérives de l'utilisation des outils numériques

COMPETENCE TRANSVERSALE COMMUNICATION

Compétence	Indicateurs de compétences
Communiquer dans le cadre de l'accompagnement social	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter sa communication à la personne/la sphère familiale - Utiliser les outils de recueil de l'expression adaptés à la personne/la sphère familiale - Utiliser les techniques de l'entretien - Transmettre les informations adaptées relatives au projet personnalisé - Respecter les règles de confidentialité dans la transmission des informations

Bloc de compétences n°2 : Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale		
Activités	Compétences	Indicateurs de compétences
Soutenir le(s) parents/la sphère familiale à tout changement de la vie familiale	Accompagner le(s) parents/la sphère familiale dans l'accueil de l'enfant/ du jeune	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les difficultés/situations de vulnérabilité que peut rencontrer le(s) parents/la sphère familiale lors de l'arrivée de l'enfant/ du jeune - Adapter les différents moyens d'actions afin d'accompagner les parents dans l'accueil de l'enfant/ du jeune - Préparer le cadre de vie à l'accueil du nouveau-né en lien avec le(s) parents/la sphère familiale - Créer des conditions favorables à l'accueil du nouveau-né en lien avec le(s) parent(s)/sphère familiale
	Accompagner le(s) parents/la sphère familiale dans des situations de modification importante de la vie	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les conséquences d'une nouvelle situation familiale - Evaluer les besoins des (du) parent(s)/sphère familiale - Proposer des modalités d'action adaptées à la nouvelle situation - Accompagner le(s) parents/la sphère familiale dans la recherche d'un nouvel équilibre de vie - Soutenir et accompagner les situations de ruptures familiales - Utiliser les techniques de gestion des conflits
Accompagner les parent(s)/la sphère familiale dans l'éducation et le développement de l'enfant/ du jeune	Participer en lien avec le(s) parents/la sphère familiale au bien-être aux différents stades de développement de l'enfant/du jeune	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer et alerter tout signe inhabituel dans la santé et le bien-être de l'enfant/du jeune - Repérer et alerter sur les situations de négligences ou de carence de l'enfant/du jeune - Organiser et réaliser des pratiques de soins d'hygiène répondant aux besoins repérés - Adapter son intervention aux besoins physiques, affectifs et psychiques de l'enfant/du jeune - Accompagner le(s) parents/la sphère familiale dans le repérage des besoins de l'enfant /du jeune

	Accompagner le(s) parents/la sphère familiale dans l'éducation, le développement et la socialisation de l'enfant/du jeune	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les potentialités et capacités des (du) parent(s)/de la sphère familiale et s'appuyer sur les personnes ressources - Adapter son intervention en fonction du niveau d'autonomie des (du) parent(s)/de la sphère familiale - Proposer des modalités relationnelles et éducatives adaptées aux potentialités de l'enfant/du jeune - Repérer les signes de carence qui auraient un impact sur le développement de l'enfant/du jeune ou de retard dans le développement de l'enfant/du jeune - Proposer et organiser en lien avec le(s) parent(s)/la sphère familiale, des activités propres au développement de l'enfant/du jeune - Participer à la scolarité de l'enfant/ du jeune - Accompagner le(s) parents/la sphère familiale dans l'éducation, le développement et la socialisation de l'enfant/du jeune en situation de handicap - Assurer un appui au(x) parent(s)/sphère familiale dont un des membres est en situation de handicap
	S'assurer du bon déroulement des visites en présence de tiers	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux visites en présence de tiers - Observer la dynamique familiale - Veiller à favoriser le lien parent(s)/ enfant-jeune au fil des rencontres - Protéger et sécuriser l'enfant/le jeune - S'assurer du bien-être de l'enfant/du jeune - Rendre compte du déroulement des visites en présence d'un tiers et proposer des aménagements nécessaires le cas échéant

COMPETENCE TRANSVERSALE COMMUNICATION

Compétence	Indicateurs de compétences
Communiquer dans le cadre du soutien à la fonction parentale	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter son mode de communication aux relations familiales et intergénérationnelles - Formaliser et restituer les éléments d'observation et d'analyse - Participer à la rédaction des documents relatifs à la protection de l'enfance - Transmettre les informations adaptées relatives au soutien à la parentalité

Bloc de compétences n°3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours		
Activités	Compétences	Indicateurs de compétences
Accompagner la personne/ la sphère familiale dans le cadre d'un travail d'équipe et partenarial	Participer au travail d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Se situer dans une équipe en repérant les limites de sa fonction et de ses responsabilités - Repérer et mobiliser les ressources internes - Participer aux réunions de coordination et de synthèse - Organiser et ajuster ses activités en interaction l'équipe
	Instaurer une collaboration professionnelle avec les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les rôles et les missions des partenaires du territoire - Mobiliser les ressources partenariales - Etablir avec les partenaires les collaborations nécessaires à la mise en œuvre du projet - Prendre part à des actions collectives partenariales
Participer à la vie de l'institution	Contribuer au projet de l'établissement ou de service	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service - Participer à l'évaluation et à l'adaptation du projet d'établissement ou de service - Concourir à l'organisation des activités de l'établissement ou du service - Contribuer aux réunions institutionnelles et aux instances de participation
	Participer à la démarche d'amélioration de la qualité de l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités - Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences - Contribuer à l'évaluation des pratiques professionnelles - Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation

COMPETENCE TRANSVERSALE COMMUNICATION

Compétence	Indicateurs de compétences
Communiquer dans le cadre du travail d'équipe et partenarial	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter le cadre juridique du partage d'informations - Adapter sa communication orale et écrite aux interlocuteurs - Elaborer et transmettre par oral et par écrit les informations strictement nécessaires à la coordination des activités et à la continuité de l'accompagnement - Utiliser les outils de communication de l'établissement ou du service dont les outils numériques - Formuler et argumenter des propositions - Se présenter et représenter son établissement ou service

REFERENTIEL DE FORMATION

Domaine de formation 1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours - 420 heures			
Unités de formation	Connaissances	Méthodologie	Positionnement professionnel
	Contenus de formation	Contenus de formation	Contenus de formation
UF1 La personne et son entourage	<ul style="list-style-type: none"> - Le processus de développement tout au long de la vie - La construction identitaire - La personne et ses groupes d'appartenance - La connaissance des publics - Les fondamentaux des politiques publiques de solidarité - Les parcours et trajectoires - La notion de genre - L'interculturalité - Les phénomènes de maltraitance, de violence et les dispositifs de protection des personnes 		
UF2 Le projet personnalisé	<ul style="list-style-type: none"> - Le cadre légal et réglementaire des différents types de projets - Les différents modes de l'intervention sociale - L'autonomie, l'autodétermination, le pouvoir d'agir et la co-construction - La place de l'entourage - La démarche inclusive - Les droits et obligations des personnes et des professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes et outils d'observation de la situation de la personne - Les fondamentaux de la méthodologie du projet personnalisé - La communication avec la personne et son entourage - Les fondamentaux de la communication alternative - L'approche pluridisciplinaire de l'accompagnement socio-éducatif 	<ul style="list-style-type: none"> - La réflexivité et l'auto-analyse de sa pratique professionnelle - L'explicitation du rôle et des limites de l'intervention - L'accompagnement à l'autodétermination - L'exercice de la référence éducative - L'approche comparée de l'intervention au domicile et en établissement

	<ul style="list-style-type: none"> - La bienveillance et la bienveillance - L'éthique dans les pratiques professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - La transmission d'informations - Les fondamentaux de la veille professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - La juste place dans l'accompagnement
<p>UF3 L'accompagnement à la vie quotidienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le quotidien dans la relation éducative - Les processus d'apprentissage - Le fonctionnement collectif et la place de la personne - Les règles d'hygiène et la sécurité dans les lieux d'intervention - Habitudes et mode de consommation - Sensibilisation à la gestion budgétaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Les temps clés du quotidien comme support à la relation - Les techniques favorisant la participation de la personne - Les méthodes d'animation du quotidien - La prévention et secours civiques de niveau 1 - La gestion de l'agressivité et de la violence en situation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - La réflexivité et l'auto-analyse de sa pratique professionnelle - La fonction de repère et d'étayage - Le respect de l'intimité de la personne - L'élaboration d'une posture éthique - Le positionnement dans les situations à risques ou d'urgence
<p>UF4 La participation à la vie sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les principes relatifs aux valeurs de la République, à la laïcité et à la citoyenneté - Les fondamentaux de l'organisation administrative et politique de la France et de l'Europe - Les fondamentaux des processus de socialisation, d'insertion et d'intégration - Les phénomènes de discrimination et les processus d'exclusion - Le non-recours et l'accès aux droits - Les principes de la démarche de développement social 	<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions de la participation de la personne ou du groupe - L'accompagnement « hors les murs » 	<ul style="list-style-type: none"> - La réflexivité et l'auto-analyse de sa pratique professionnelle - La posture professionnelle dans le cadre d'un travail hors les murs

Domaine de formation 2 : Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans la fonction parentale - 380 heures

Unités de formation	Connaissances	Méthodologie	Positionnement professionnel
	Contenus de formation	Contenus de formation	Contenus de formation
UF 1 La périnatalité/natalité	<ul style="list-style-type: none"> - Le désir d'enfant - La grossesse - Le suivi pédiatrique - La sphère familiale et le nouveau-né - Les potentialités sensorielles et émotionnelles du nouveau-né - Les situations particulières (naissance d'un enfant en situation de handicap, prématurité, naissance multiple, décès, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les soins spécifiques d'un nouveau-né - Les gestes et postures physiologiques avec le nouveau-né - L'accueil du nouveau-né dans le cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire avec/ faire à la place des (du) parent(s)/sphère familiale
UF 2 La famille	<ul style="list-style-type: none"> - La famille et son environnement - La compréhension du système familial - L'évolution sociologique et l'identité socioculturelle de la famille - Les relations entre les membres de la famille - Les situations de crise - La notion de deuil et de séparation 		<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse et l'évaluation des situations familiales - Le positionnement lors d'un changement dans l'équilibre familial
UF 3 La parentalité et la place de l'enfant/du jeune	<ul style="list-style-type: none"> - Le passage de la conjugalité à la parentalité - La relation parent(s)-enfant/jeune - Le rôle des (du) parent(s) dans le développement de l'enfant/du jeune 	<ul style="list-style-type: none"> - Le quotidien dans la relation éducative - L'organisation d'activités comme support à la relation éducative - Les techniques favorisant l'adhésion et la participation des (du) parent(s) - L'approche pédagogique au quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> - La réflexivité et l'auto-analyse de sa pratique professionnelle - La coopération avec le(s) parent(s) dans l'éveil et l'éducation - Le respect de l'intimité et des habitudes de vie des personnes

	<ul style="list-style-type: none"> - L'environnement de l'enfant/du jeune et l'influence sur son développement - Le statut juridique de l'enfant et de sa famille - Les droits et devoirs des (du) parent(s) - Les dispositifs de soutien à la parentalité - L'autorité parentale - Les critères de qualité et les normes de sécurité des jeux et des équipements - L'usage et les pratiques du numérique 	<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques éducatives, leur mise en œuvre et leur évaluation - Les fondamentaux de la résolution des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> - La valorisation de l'enfant/du jeune et des (du) parent(s) - Les techniques d'expression et de communication avec l'enfant/le jeune - Ecoute et sécurisation de l'enfant/du jeune - L'encadrement d'activités - La gestion des situations de crise
<p>UF4 Les visites en présence de tiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le cadre juridique de la visite en présence de tiers - La coopération des acteurs autour du droit de visite en présence de tiers - Les outils de la médiation 	<ul style="list-style-type: none"> - L'observation et l'évaluation du lien parent enfant/jeune - L'encadrement d'activités - L'initiation aux techniques de médiation - La restitution des observations 	<ul style="list-style-type: none"> - La réflexivité et l'auto-analyse de sa pratique professionnelle - La fonction de tiers - Ecoute et sécurisation de l'enfant/du jeune

Domaine de formation 3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours – 150 heures

Unités de formation	Connaissances	Méthodologie	Positionnement professionnel
	Contenus de formation	Contenus de formation	Contenus de formation
UF1 Le travail en équipe	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe comme système - Les acteurs : statuts, fonctions et enjeux - Les instances institutionnelles - Le travail en équipe à domicile et en établissement - Les fondamentaux de la démarche d'évaluation de la qualité et de la prévention des risques professionnels - Sensibilisation à la cybersécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - La coordination entre les différents acteurs - Les outils et supports de la communication et de partage de l'information dans le respect du cadre juridique et éthique - La prise de parole – assertivité 	<ul style="list-style-type: none"> - La réflexivité et l'auto-analyse de sa pratique professionnelle - L'intégration et la place dans l'équipe - La participation aux instances institutionnelles et de régulation
UF2 Le travail en partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux - L'approche territoriale des partenaires et leurs compétences - Le travail et la coordination avec les partenaires - La co-construction dans une démarche de partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> - Le partage de l'information dans le respect du cadre juridique et éthique - Les outils de la coopération 	<ul style="list-style-type: none"> - La réflexivité et l'auto-analyse de sa pratique professionnelle - Le positionnement professionnel dans les relations partenariales - La représentation du service ou de l'unité

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Les indicateurs de compétences précisés dans le référentiel professionnel constituent les indicateurs d'évaluation de chacune des épreuves.

Modalités de certification du bloc de compétence 1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours				
Intitulé de l'épreuve de certification	Définition de l'épreuve de certification	Organisation et cadre de l'épreuve de certification	Durée de l'épreuve de certification	Examineurs ou correcteurs
<p>Rédaction d'une note de réflexion sur le parcours de formation</p>	<p>L'épreuve consiste en la rédaction d'une note de réflexion sur le parcours de formation théorique et pratique du candidat.</p> <p>L'épreuve s'inscrit dans une perspective réflexive du candidat sur ses modes d'apprentissage et sa pratique professionnelle. Le candidat mettra en exergue l'évolution de sa posture professionnelle tout au long de son parcours de formation et démontrera l'appropriation des compétences mobilisées dans le cadre de l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours. Il questionnera également la dimension éthique de l'accompagnement socio-éducatif.</p> <p>L'épreuve est organisée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rédaction individuelle de la note de réflexion qui servira de support à l'épreuve orale ; - soutenance orale individuelle qui permettra au candidat d'explicitier et d'approfondir des éléments présentés dans la note de réflexion. <p><u>Structure de la note de réflexion :</u></p>	<p>Epreuve organisée par l'EFTS.</p> <p><u>Notation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - écrit : noté sur 20 - oral : noté sur 20 <p>La note de l'écrit est attribuée par les examinateurs avant la présentation orale du candidat.</p>	<p>Soutenance orale de 30 minutes dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - temps de présentation par le candidat : 5 à 10 minutes ; - temps d'échanges avec les examinateurs : 20 à 25 minutes selon le temps utilisé par le candidat lors de sa présentation. 	<p>Deux examinateurs désignés par l'EFTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un formateur, - un professionnel du secteur social ou médico-social exerçant ou ayant exercé le métier de technicien de l'intervention sociale et familiale ou travaillant avec des techniciens de l'intervention sociale et familiale.

	Production écrite de de 8 à 10 pages rédigées avec un logiciel de traitement de texte.			
Le candidat valide le BC s'il obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à la moyenne des deux notes de l'épreuve				

Modalités de certification du bloc de compétence 2 : Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale

Intitulé de l'épreuve de certification	Définition de l'épreuve de certification	Organisation et cadre de l'épreuve de certification	Durée de l'épreuve de certification	Examineurs ou correcteurs
<p>Dossier de pratiques professionnelles</p>	<p>L'épreuve consiste, à partir de la période de formation pratique ou de l'activité professionnelle, en l'élaboration d'un dossier de pratiques professionnelles rendant compte de la contribution du candidat au soutien dans l'exercice de la fonction parentale et analysant son positionnement professionnel.</p> <p>Le dossier de pratiques professionnelles comportera une dimension descriptive relative aux pratiques mises en œuvre par le candidat ainsi que leur analyse au regard d'éclairages théoriques. Le candidat a la possibilité de présenter deux situations par activité décrite dans le référentiel professionnel.</p> <p>L'épreuve est organisée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rédaction individuelle du dossier de pratiques professionnelles - soutenance individuelle du dossier de pratiques professionnelles qui permettra au candidat d'explicitier et d'approfondir des éléments présentés dans le dossier. 	<p>Epreuve organisée en centre d'examen par la DREETS.</p> <p><u>Notation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - écrit : noté sur 20 - oral : noté sur 20 <p>La note de l'écrit est attribuée par les examinateurs avant la présentation orale du candidat.</p>	<p>Soutenance de 30 minutes dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - temps de présentation par le candidat : 5 à 10 minutes ; - temps d'échanges avec les examinateurs : 20 à 25 selon le temps utilisé par le candidat lors de sa présentation. 	<p>Deux examinateurs désignés par la DREETS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un formateur, - un professionnel du secteur social ou médico-social exerçant ou ayant exercé le métier de technicien de l'intervention sociale et familiale ou travaillant avec des techniciens de l'intervention sociale et familiale.

	<p><u>Structure du dossier de pratiques professionnelles</u> :</p> <p>Production écrite de 10 à 12 pages rédigée avec un logiciel de traitement de texte (hors page de garde) dont 2 pages maximum pour la présentation de la structure + 3 pages d'annexes facultatives.</p>			
<p>Le candidat valide le BC s'il obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à la moyenne des deux notes de l'épreuve.</p>				

Modalités de certification du bloc de compétences 3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours

Intitulé de l'épreuve de certification	Définition de l'épreuve de certification	Organisation et cadre de l'épreuve de certification	Durée de l'épreuve de certification	Examineurs ou correcteurs
Etude de cas	<p>L'épreuve consiste en une analyse à partir d'une étude de cas.</p> <p>L'étude de cas porte sur une situation de coopération professionnelle possiblement rencontrée par un technicien de l'intervention sociale et familiale.</p> <p>L'étude de cas est construite par l'établissement de formation. Elle doit refléter les contraintes d'une situation professionnelle. Elle doit permettre de vérifier les capacités du candidat à s'inscrire de façon argumentée dans la dynamique d'équipe et partenariale dans le respect de son périmètre de responsabilité.</p>	<p>Epreuve organisée par l'EFTS.</p> <p><u>Notation :</u> - écrit : noté sur 20</p>	Devoir sur table d'une heure trente	Un formateur désigné par l'EFTS

Le candidat valide le BC s'il obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve.